

DECRET N° 91-136 du 7 Juin 1991

portant approbation du bilan et des
comptes annexes du Conseil National
des Chargeurs du Bénin Exercice 1989.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Loi N° 88-005 du 26 Avril 1988 relative à la création à l'organisation et au fonctionnement des Entreprises Publiques et Semi-Publiques ;
- VU le Décret N° 91-68 du 4 Avril 1991 portant Composition du Gouvernement Provisoire ;
- VU le Décret N° 91-72 du 11 Avril 1991 chargeant Monsieur Désiré VIEYRA, Ministre d'Etat, chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale et de la Défense de l'intérim du Chef du Gouvernement pour compter du 11 Avril 1991 ;
- VU le Décret N° 90-428 du 31 Décembre 1990 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Equipement et des Transports ;
- VU le Décret N° 90-39 du 13 Décembre 1990 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Industrie, de l'Energie et des Entreprises Publiques ;
- VU le Décret N° 89-299 du 28 Juillet 1989 portant approbation des Statuts du Conseil National des Chargeurs du Bénin ;
- SUR proposition conjointe du Ministre de l'Equipement et des Transports et du Ministre de l'Industrie, de l'Energie et des Entreprises Publiques ;
- LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 17 Avril 1991 ;

LE C R E T E :

Article 1er.- Sont approuvés le bilan et les comptes annexes du Conseil National des Chargeurs du Bénin Exercice 1989, tels qu'annexé à ce Décret.

.../...

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 7 Juin 1991

Pour le Président de la République
absent, le Ministre d'Etat, chargé de
la Coordination de l'Action Gouverne-
mentale et de la Défense, chargé de
l'intérim,



Désiré VIEYRA

Le Ministre d'Etat, chargé de la
Coordination de l'Action Gouverne-
mentale et de la Défense,



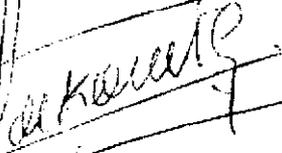
Désiré VIEYRA

Le Ministre de l'Equipement
et des Transports,



Eustache SARRE

Le Ministre de l'Industrie, de
l'Energie et des Entreprises
Publiques,



Patrice ADEKOUNTE

Ampliations : PR 4 AN 4 CS 1 SCG 4 MET-MIEEP 10 AUTRES MINISTERES
12 DPE-INSAE 3 BCP 1 DCCT 1 ICE ET SES SECTIONS 4 DTCP 4 CNCB 2
CCIB 2 DB-DCOF-DSDV-DTCP-DI 10 UNB-FASJEP 4 JORB 1.-